

# à découvrir .....

## Aubigny-sur-Nère



Aubigny-sur-Nère, véritable musée à ciel ouvert, mérite que l'on prenne le temps de la parcourir. Riche de sa situation entre le Berry et la Sologne, cette Petite Cité de Caractère témoigne encore aujourd'hui de l'empreinte écossaise qui a forgé son histoire. Événement incontournable : Les Fêtes franco-écossaises ! Chaque année aux alentours du 14 juillet, cornemuses kilts et pipe bands investissent la cité des Stuarts pour célébrer l'Auld Alliance le temps d'un week-end.

À VOIR : le Centre d'Interprétation de l'Auld Alliance, l'église Saint-Martin, la maison dite François 1<sup>er</sup> et les nombreuses maisons à pans de bois

## Argent-sur-Sauldre



Aux confins de la Sologne et du Berry dans un écrin de verdure, Argent-sur-Sauldre ouvre la porte du Cher-Nord. Près d'un château qui héberge le Musée des métiers, se situe la maison natale de l'Abbé Moreux, célèbre astronome et vulgarisateur scientifique. Non loin, l'étang du Puits, qui abrite une réserve ornithologique est propice à de belles balades et à la pratique de loisirs nautiques.

À VOIR : l'église Saint-André, le canal de la Sauldre, le Musée des Métiers d'Antan, l'étang du Puits

## Blancafort



Blancafort tire son nom de la marne blanche (mélange d'argile et de calcaire) qu'on y extrayait et qui permet d'amender les terres de Sologne. Celle-ci était acheminée grâce au canal de la Sauldre, construit sous Napoléon III. Au bord de ce canal domine un château fort édifié au XV<sup>e</sup> siècle. Blancafort fut également le premier centre géographique de la zone Euro en 1998.

À VOIR : l'église Saint-Etienne, le canal de la Sauldre

## Le château des senteurs



Construite de briques roses, cette maison forte s'élève sur les bords de la Sauldre, entourée d'un parc et d'un jardin à la française. Elle fut édifiée au XV<sup>e</sup> siècle par la famille Boucard sur l'emplacement d'une ancienne seigneurie. Privé et habité, ce château champêtre et chaleureux vous accueille dans un cadre magnifique qui se prête parfaitement aux tournages et autres grandes manifestations.



Sologne VAL DE LOIRE

## Contacts

### Office de Tourisme Sauldre et Sologne

1, rue de l'église  
18700 Aubigny-sur-Nère  
Tél. : 02 48 58 40 20

[accueil.tourisme@sauldre-sologne.fr](mailto:accueil.tourisme@sauldre-sologne.fr)  
[www.aubigny-sologne.com](http://www.aubigny-sologne.com)



Conception graphique : R. Scapin 03 86 69 41 41 Crédits Photos : OT Sauldre et Sologne © D. Darraut - Marque Sologne, Impression : Graph 2000.

### Les sites Internet

**Le Centre-Val de Loire à vélo** et **ItiVélo Centre-Val de Loire**



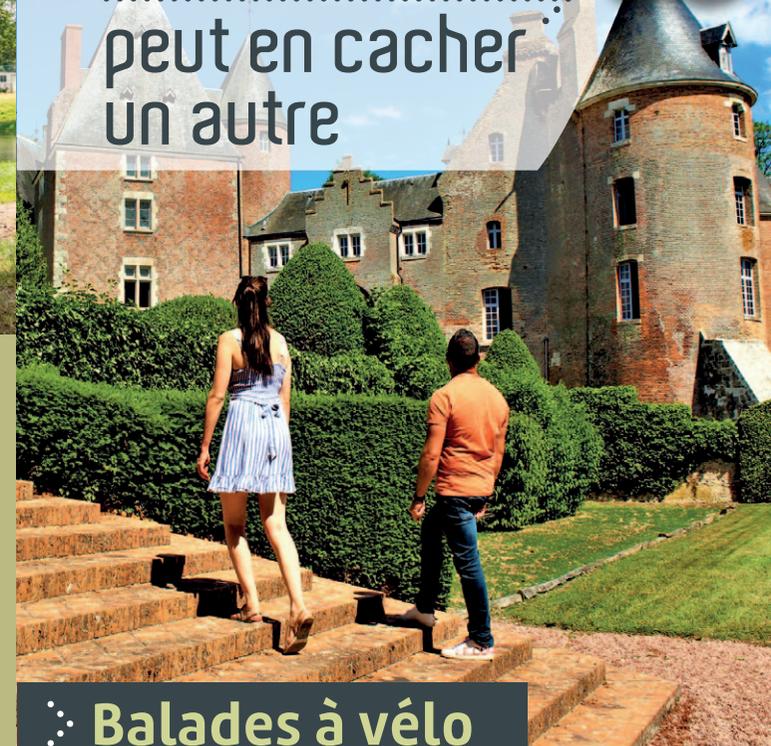
présentent les outils pratiques pour la préparation des voyages à vélo en région Centre-Val de Loire (itinéraires, camps de base/mini-destinations, boucles).



[www.pays-sancerre-sologne.com](http://www.pays-sancerre-sologne.com)

# Un château peut en cacher un autre

BOUCLES 13 14



## Balades à vélo en Pays Sancerre Sologne

Départs : **Aubigny-sur-Nère** et **Blancafort**

Circuit N° 13 : 23,5 km - 2h

Circuit N° 14 : 40 km - 3h20

Facile



[berryprovince.com](http://berryprovince.com)

# Un château peut en cacher un autre

## Le château de la Verrerie



Le château fut construit à la fin du XV<sup>e</sup> siècle : Béraud Stuart, à son retour de la campagne d'Italie, fait ériger le corps de logis principal dans le prolongement de la Chapelle jusqu'à la Galerie « Renaissance », construite en 1525 par Robert Stuart. Le château tire son nom de l'ancienne verrerie voisine. Pendant plus de deux siècles (1423-1672) il fut propriété des Stuarts, puis Louis XIV l'offrit à Louise de Kéroualle Duchesse de Portsmouth et favorite du Roi d'Angleterre.

## Charte de bonnes pratiques

- Je respecte la nature et l'environnement.
- J'applique le code de la route.
- Je porte toujours un casque.
- Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède.
- Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité et celle des autres usagers de la route.
- Je respecte les autres usagers de la route.
- Je porte une tenue vestimentaire de couleur claire et si possible des vêtements réfléchissants afin d'être vu de loin.
- J'utilise un vélo équipé de façon réglementaire et en parfait état mécanique.
- Je suis correctement assuré.
- Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident corporel (tél. : 112).
- Je choisis un parcours convenant à mes capacités physiques.
- Je prévois de l'eau et un en-cas.

